

18. LA HURLIÈRE (GRANDE ET PETITE)

Nom provenant de l'ancien Français « Hurer », hérissier la crinière, tête hérissée ; suivi du diminutif « eau » noyé dans le collectif « ièra ». La Hurlière est le lieu où réside une personne à la tête hérissée, soit par la colère, soit par la fureur. Dénommer ainsi un ancien fief est courant au Moyen Âge car cela permettait de mettre les éventuels assaillants à l'écart ; qui irait se confronter avec une personne aussi furieuse ?

Le hameau est partagé entre la Grande-Hurlière d'origine et la Petite-Hurlière, résultat de l'installation d'une ferme en limite du fief à une date inconnue, probablement à la fin du XVIII^e siècle.



LA GRANDE-HURLIÈRE

« Émanché, du chef à la pointe, de quatre pièces de sinople dans trois et deux demies de sable ; à un agneau d'argent surmonté d'une croix composée de quatre pointes de flèche adossées et jointes d'or, brochant sur l'émanché. »



LA PETITE-HURLIÈRE

« Émanché, du chef à la pointe, de quatre pièces de sinople dans trois et deux demies de sable ; à une croix composée de quatre pointes de flèche adossées et jointe d'or, accompagnée de trois agneaux d'argent, brochant sur l'émanché. »

L'émanché par sa forme pointue illustre le nom de Hurlière qui désigne une personne furieuse aux cheveux hirsutes, dressés. La partie de sinople (Verte) indique qu'il s'agit d'un hameau agricole et celle de sable, ainsi que les couleurs de la croix et de l'agneau reprennent celles de la famille d'Herbelin, la dernière à posséder les lieux. L'agneau est l'un des éléments symbolisant Geneviève, sainte patronne de la petite chapelle bâtie en 1580 par Alexis Herbelin. Pour différencier les deux hameaux, la Grande-Hurlière n'a qu'un agneau, qui est ainsi plus gros dans l'écu, et la Petite-Hurlière en a trois autour de la croix ; ils sont ainsi de plus petite taille.

JUSTIFICATIFS :

Page 467 Tome 2 et Page 483 Tome 4 du Dictionnaire Topographique de la Mayenne.

La Hurlière XVI^e et XVIII^e siècles. La petite et la Grande Hurlière. La Hurlière.

« Fief mouvant de Couptrain. Logis formé d'un simple rez de chaussée, cour au devant et deux petits pavillons à l'entrée. La chapelle, dédiée à Sainte Geneviève, était datée dans cette inscription de la pierre d'autel : Bénite le 23 mai 1580, cette chapelle a été faite par noble maistre Alexis Herbelin, sieur de céans. Il a de son bien donné pour 500 cents messes d'ordinaires. C'est aujourd'hui une grange, surmontée encore du clocheton ; des croix, figurant des croix de consécration, se voient sur les murs. Parmi les chapelains : François d'Herbelin, démissionnaire en 1690. François Louis d'Herbelin en 1735 ; Louis d'Herbelin sieur de la Droulinière (Douillet), démissionnaire en 1751 ; François Charles d'Herbelin, au séminaire du Mans en 1751, curé de Melleay en 1790. Le campanile de la chapelle est couvert d'ardoises taillées en losanges, en écailles, etc.. et qui forment de jolies mosaïques. »



HERBELIN (De Saint-Calais) (D') : François d'Herbelin, seigneur de la Revelière en 1550. Alexis d'Herbelin curé d'Antoigny en 1580 inhumé dans la chapelle de Sainte Geneviève, en l'église paroissiale en 1608. Charles d'Herbelin en 1614. François d'Herbelin, mari de Jeanne Bouvier, d'où : Charles en 1628 ; Jeanne en 1638. Alexis d'Herbelin, sieur du Parc dont la femme Anne le Royer, est inhumée dans l'église en 1670, fait aussi baptiser à Saint Aignan : Jacques en 1666 ; François en 1667 ; Renée en 1669. François d'Herbelin décédé le 25 octobre 1694, eut un fils nommé Jacques en 1675, de Marguerite Philipeau, sa femme, morte le 19 décembre 1683. Alexis d'Herbelin, marié à Alençon en 1694 avec Geneviève d'Arche. Louis d'Herbelin mari de Marguerite de Mésanges, habite la Droulinière de Douillet, où naît en 1726 le dernier seigneur de La Hurlière, Jean Louis d'Herbelin, mort à Douillet en 1788, laissant

pour héritières : Jeanne Elisabeth d'Herbelin, veuve de Pierre du Rocher, de Domfront, et Marie Anne Jacquine d'Herbelin, fille de Charles Jacques d'Herbelin et de Marie Anne de Mésanges.

Portait : « De sable, à un chevron d'azur, accompagné de trois morilles de sable, 2 et 1. » (Armorial Général de France, Charles d'Hozier, Tome 33 Tours 1, page 156, 1697.)